**Cas clinique 1**

Un patient est hospitalisé pour une anémie sévère. Il a été transfusé du sang A- alors qu'il est du AB+. Il décède dans un tableau de choc anaphylactique.

Analyser la responsabilité.

**Cas clinique 2**

Un patient a été hospitalisé au service de réanimation dans un état comateux, suite à un accident de la circulation. Il a présenté un poly traumatisme associant un traumatisme crânien et une fracture ouverte de l'avant-bras droit.

Après 4 jours sa sœur découvre le membre supérieur droit (l'avant-bras et le bras) accolé au lit avec une odeur nauséabonde. Il s'agissait d'une gangrène gazeuse ayant nécessité une amputation.

Y a-t-il une faute professionnelle ? Argumenter

**Cas clinique 3**

Une patiente G2P1 a été admise au service de maternité pour un accouchement sur grossesse à terme. Après l'accouchement, elle découvre que son bébé présente une paralysie du membre supérieur gauche.

Le médecin spécialiste rattache cette paralysie à une élongation du plexus brachial au moment de l'accouchement.

Analyser la responsabilité.

**Cas clinique 4**

Une patiente aux antécédents d'HTA et d'hypercholestérolémie, s'est présentée au service des urgences pour des céphalées vertiges bourdonnements d'oreille.

Le médecin de garde n'a pas trouvé le tensiomètre dans son bureau, alors il est parti le chercher. Entre temps la patiente a présenté des signes d'accident vasculaire cérébral : hémiplégie et perte de conscience.

Le mari de la patiente dépose plainte contre le médecin pour non-assistance à personne en péril.

Analyser la responsabilité.

**1. La date de la mort dans les 24 heures est estimée pour le mieux par :**

1. Rigidités
2. Lividités
3. Refroidissement
4. Concentration du K+ dans l'humeur vitrée
5. Rigidité+lividité+refroidissement.

**2. En cas de mort naturelle, Le permis d'inhumer est établi par:**

1. Le procureur de la république
2. L'officier de l'état civil
3. Le médecin traitant
4. Le médecin légiste
5. L'officier de la police judiciaire

**3. En cas de mort naturelle, le médecin :**

1. Délivre le permis d'inhumer
2. Demande une autopsie
3. S'assure que la mort est réelle et constante et rédige un certificat de décès
4. Déclare le décès aux services de sécurité.
5. Pratique les premiers gestes de secours

**4. Le diagnostic de la mort cérébrale repose sur :**

1. L'analyse des circonstances de l'accident
2. Le caractère artificiel de la respiration
3. L'aréflexie et la mydriase
4. L'hypotonie
5. L'absence de tout signal électrique à l'électroencéphalogramme.

**5. La tache verte abdominale est :**

1. signe précoce de la mort
2. élément permettant de dater la mort
3. élément permettant le diagnostic de la mort
4. élément permettant de dire si le cadavre a été manipulé
5. Aucune réponse n'est juste.

**6. Lorsque vous rédigez un certificat de constatation de décès, vous l'adressez :**

1. A la famille du défunt
2. A l'officier de police judiciaire
3. Aux services de l'état civil de la ville
4. Au procureur de la république
5. Aux services de la santé de la wilaya

**7. Vous êtes appelé à constater un décès, que faites-vous ?**

1. Vous demandez une réquisition
2. Vous refuser la constatation, ce n'est pas votre malade
3. Vous demandez un avis spécialisé en médecine légale
4. Vous appelez le SAMU
5. Vous vous déplacez immédiatement sur les lieux

**8. La mort subite est une mort :**

1. d'origine criminelle
2. dont l'agonie est courte
3. d'origine cardiaque
4. violente volontaire
5. accidentelle

**9. Le signe de certitude d'une noyade est :**

1. l'œdème pulmonaire massif
2. l'épanchement pleural bilatéral
3. la présence de grande quantité d'eau dans l'estomac
4. la présence de la présence de diatomées
5. l'hémodilution

**10. L'identification d'un cadavre putréfié est basée sur :**

1. Les prises de photographies
2. Les cicatrices et les tatouages
3. L'examen des effets vestimentaires
4. L'odontogramme
5. L'empreinte génétique

**11. Vous examinez une jeune fille arriérée mentale, accompagnée de ses parents, victime présumée d'un viol. A qui remettre le certificat médical ?**

1. Aux parents
2. Aux services de sécurité
3. Au procureur de la république
4. Au juge des mineurs
5. Aucune réponse n'est juste.

**12. Le diagnostic en faveur d'un viol chez une femme mariée, repose sur :**

1. L'existence d'une ecchymose au niveau de la commissure labiale postérieure
2. La mise en évidence de spermatozoïdes au niveau des prélèvements vaginaux
3. L'existence de déchirures de l'hymen
4. L'existence d'une fissuration anale saignante
5. Toutes les réponses sont justes

**13. Conduite à tenir immédiate devant une jeune fille âgée de 19 ans, victime présumée d'agression sexuelle récente :**

1. Déclarer l'agression aux services de sécurité
2. Procéder à un examen médical immédiat de la victime
3. Demander une réquisition
4. Exiger la présence des parents
5. Pratiquer des prélèvements vaginaux.

**14. Elément(s) en faveur d'une agression sexuelle récente :**

1. Un hymen complètement effacé
2. L'existence de trace de violences traumatiques sur le corps avec un hymen intact
3. L'existence d'une seule déchirure incomplète non ecchymotique de l'hymen
4. L'existence de deux déchirures incomplètes et ecchymotiques de l'hymen.
5. Une plaie de la marge anale saignante

**15. Examen(s) médical (aux) tardif(s) à pratiquer chez une femme victime d'agression sexuelle :**

1. Recommander une prise en charge psychologique
2. Dépister une éventuelle grossesse
3. Rechercher des infections sexuellement transmissibles
4. Faire des prélèvements vaginaux
5. Pratiquer un examen gynécologique

**16. Le viol est un :**

1. délit avec circonstances aggravantes
2. crime lorsque la victime est mineure
3. délit lorsque la victime est consentante
4. crime si la victime n'est pas consentante
5. crime si l'acte sexuel est accompagné de violences traumatiques

**17. L'outrage public à la pudeur :**

1. Est un délit lorsque l'auteur est un mineur
2. Est un crime lorsque l'auteur est une personne adulte
3. Est un délit
4. Est une contravention lorsque l'auteur présente des circonstances atténuantes
5. Ne constitue pas une infraction chez les personnes âgées

**18. L'attentat à la pudeur est :**

1. une tentative de viol sur mineur
2. une offense matérielle d'ordre sexuelle
3. une contravention lorsque la victime est un adulte
4. un crime lorsque la victime est un mineur de moins de 16 ans.
5. un délit lorsque la victime est majeure

**19. L'homosexualité :**

1. Est un délit
2. Est un crime lorsque l'un des auteurs est un mineur
3. Est une contravention
4. N'est pas punie par le code pénal algérien
5. Est un crime si elle associée à des violences

**20. La victime présumée d'une agression sexuelle :**

1. Est toujours examinée sur réquisition
2. Est examinée en présence de ses parents si elle est mineure
3. Est examinée même si elle oppose un refus
4. Est toujours informée des résultats de l'examen médical
5. N'est pas informée des résultats de l'examen médical

**21. La responsabilité pénale du médecin est mise en cause, en cas de :**

1. Non assistance à personne en péril
2. Violation du secret professionnel
3. Faux certificats
4. Homicide involontaire
5. Blessures involontaires

**22. Par quel(s) moyen(s) le patient apporte la preuve de son dommage à la suite d'un accident thérapeutique ?**

1. Certificats médicaux descriptifs
2. Par les témoignages de sa famille
3. La victime peut demander au juge de rechercher ces preuves
4. Un rapport médical établi par son médecin traitant
5. La victime n'a pas besoin d'apporter la preuve devant le tribunal civil.

**23. Obligation(s) du médecin en matière de responsabilité contractuelle**

1. Obligation d'humanisme
2. Obligation de soins
3. Obligation de sécurité de soins
4. Obligation de résultats
5. Toutes les réponses sont justes

**24. Un médecin libéral refuse de se déplacer lors d'un appel urgent, le malade décède. La famille peut porter plainte devant ;**

1. Le tribunal administratif
2. Le tribunal civil
3. Le conseil de l'ordre des médecins
4. Le tribunal pénal
5. Toutes les réponses sont justes

**25. Institution(s) pouvant condamner le médecin au plan disciplinaire :**

1. Tribunal pénal
2. Tribunal civil
3. Conseil de l'ordre
4. Tribunal administratif
5. Toutes les réponses sont justes

**26. La responsabilité civile délictuelle concerne :**

1. les médecins fonctionnaires
2. tous les médecins inscrits au conseil de l'ordre
3. les médecins contractuels
4. les médecins libéraux
5. les médecins stagiaires

**27. Le contrat médical :**

1. Est un contrat personnel
2. Ne concerne pas les enfants mineurs
3. Ne concerne pas les aliénés mentaux
4. Ne concerne pas les patients dans un état comateux
5. Ne concerne pas les patients non assurés

**28. La responsabilité administrative met en cause :**

1. les médecins fonctionnaires
2. l'établissement public
3. les centres hospitaliers universitaires
4. le directeur de l'établissement public
5. le directeur de la clinique libérale

**29. La faute du service dans un établissement public est une faute:**

a. personnelle du médecin

**35. Dérogation (s) légale(s) au secret professionnel :**

1. Donner l'identité de la mère lors d'une déclaration de naissance faite par le médecin
2. Donner l'identité exacte d'un malade atteint d'une maladie à déclaration obligatoire
3. Adresser un document médical à un avocat avec l'accord du patient
4. Informer le procureur de la république en cas de sévices à enfants
5. Informer le procureur de la république d'un avortement criminel accompli